

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2016
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015
COMPTES SOCIAUX ET COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2015 de soumettre à votre approbation les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice, et d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 30 septembre 2015.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous allons vous présenter :

1. L'évolution des résultats de votre société et du Groupe
2. Les points marquants de l'exercice
3. L'activité de la Société POULAILLON au cours de l'exercice
4. L'activité du Groupe POULAILLON au cours de l'exercice
5. Les commentaires sur les comptes annuels sociaux et consolidés
6. Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées
7. La Recherche et Développement
8. L'évolution récente et les perspectives
9. Les facteurs de risques
10. Les informations environnementales
11. La liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'administration
12. Détention du capital social
13. Rémunérations et avantages sociaux des mandataires sociaux
14. Conventions réglementées
15. Autorisations de cautions, aval et autres garanties

1. EVOLUTION DES RESULTATS

Au 30 septembre 2015 :

- Le Groupe POULAILLON a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 53.941 k€ en progression de 18,5% par rapport au chiffre d'affaires consolidé atteint au 30 septembre 2014 qui s'élevait à 45.530 k€,
- POULAILLON SA, la société-mère du Groupe, a réalisé un chiffre d'affaires de 2.661 k€ en progression de 22,5% par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 30 septembre 2014 qui s'élevait à 2.172 k€.

2. LES POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice clos au 30 septembre 2015 a été plus particulièrement marqué par :

- L'ouverture et la rénovation de points de vente du Groupe animés par la filiale AU MOULIN POULAILLON, portant le nombre de points de ventes à 35 au 30 septembre, dont 4 en franchise,
- Le développement de la clientèle professionnelle et GMS de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON, permettant un retour à l'équilibre d'exploitation de cette filiale,
- La préparation de l'entrée sur le marché Alternext d'Euronext Paris qui a donné lieu à une restructuration du Groupe traduite notamment par:
 - La transformation de votre société, auparavant dénommée Financière POULAILLON ayant statut de SAS, en Société anonyme à conseil d'administration dénommée POULAILLON par AGE en date du 27 juillet 2015,
 - L'apport de 45% des parts de la SARL AU MOULIN POULAILLON non encore détenues par le Groupe POULAILLON, approuvée par l'AGE de POULAILLON SA, à votre société, en date du 15 juillet 2015. Rappelons que la société AU MOULIN POULAILLON anime le réseau des 35 points de vente du Groupe répartis entre des Boulangeries et les Ateliers de cuisson détenus en propre (31) et en franchise (4),
 - La cession de 43,7% de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY par la famille POULAILLON au prix de 151.400 € en échange de 0,7% du capital de POULAILLON SA. Rappelons que cette SARL détient les parcelles foncières, les bâtiments et la Source de Velleminfroy. Cette cession complète l'intégration de l'activité de captage, d'embouteillage et de commercialisation d'une eau minérale dont la source est située sur la commune de Velleminfroy en Haute-Saône. Il convient de noter que le solde du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY sera cédé progressivement par la famille POULAILLON au même prix que celui fixé pour les 43,7% détenus par POULAILLON SA. La SAS EAUX MINEREALES DE VELLEMINFROY,

qui entrera en activité une fois l'autorisation d'exploitation obtenue, est filiale à 100% de POULAILLON SA.

- L'instruction de la demande d'autorisation d'exploitation de la Source de Velleminfroy et la prise de contacts en vue de commercialisation une fois l'autorisation obtenue.
- La poursuite de la montée en charge et l'amélioration de la performance de l'outil industriel du site de Wittelsheim dans lequel le Groupe s'est installé, pour rappel, en 2012.
- La progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité de votre société et de ses filiales.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE POULAILLON SA AU COURS DE L'EXERCICE

POULAILLON SA dispose de plusieurs sources de revenus :

- Les prestations de services auprès de ses filiales,
- Les redevances d'utilisation de marque,
- Les redevances de franchises,
- Les revenus de SCI.

Le chiffre d'affaires s'est ainsi élevé à 2.661 k€ au cours de l'exercice en progression de 22,5% par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des sources de revenus a contribué au chiffre d'affaires et à la progression de celui-ci.

POULAILLON SA tient un rôle de holding animatrice du Groupe, et ajoute à son périmètre les activités d'eau minérale depuis le mois de juillet 2015.

Les effectifs de POULAILLON SA sont de 27 personnes.

4. ACTIVITE DU GROUPE POULAILLON AU COURS DE L'EXERCICE

Les effectifs en équivalent temps plein du Groupe s'élèvent à 557 personnes au 30 septembre 2015 à comparer à 504 personnes au 30 septembre 2014, soit une progression de 10,5%.

Le chiffre d'affaires des principales entités du Groupe a évolué ainsi :

Chiffre d'affaires	30/9/2015	30/9/2014	Variation
POULAILLON SA	2.661 k€	2.172 k€	+22,5%
AU MOULIN POULAILLON SARL	30.015 k€	26.731 k€	+12,3%
BRETZEL MFP POULAILLON SA	29.161 k€	24.290 k€	+20,0%
DIJON DEVELOPPEMENT SARL	1.393 k€	1.224 k€	+13,8%
Autres entités et éliminations intercos	- 9.289 k€	- 8.887 k€	
CONSOLIDÉ	53.941 k€	45.530 k€	+18,5%

Les éliminations intercos portent essentiellement sur les achats de la filiale AU MOULIN POULAILLON SARL à la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SARL.

INFORMATION SECTORIELLE

Exercice clos au 30 septembre 2015	SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	32 880 987	28 049 512	80 581	- 7 069 795	53 941 285
Dont ventes externes	32 880 987	20 979 717			
Dont ventes inter secteurs	-	7 069 795			

INFORMATION SECTORIELLE

Exercice clos au 30 septembre 2014	SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	28 969 837	23 012 424	-	- 6 452 457	45 529 804
Dont ventes externes	28 969 837	16 559 967			
Dont ventes inter secteurs	-	6 452 457			

5. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS

Les comptes sociaux et consolidés ont été établis dans le même référentiel que celui utilisé pour la présentation des comptes de l'exercice précédent.

5.1. COMPTES SOCIAUX

5.1.1. BILAN

L'actif de la société s'élève à 16.207 k€ au 30 septembre 2015 à comparer à 8.060 k€ au 30 septembre 2014 (+101%). Cette augmentation s'explique à hauteur de 6,3M€ par l'apport de 45% des parts de la filiale AU MOULIN POULAILLON comptabilisé à un montant de 6,3 M€ le 15 juillet 2015. Votre société détenait indirectement 55% du capital de cette filiale, cet apport lui permet de détenir quasiment l'intégralité des parts.

Les capitaux propres s'élèvent à 10.876 k€ au 30 septembre 2015 à comparer à 3.975 k€ à l'exercice précédent.

5.1.2. COMPTE DE RESULTAT

Au 30 septembre 2015 :

- Le chiffre d'affaires atteint 2.661 k€ (+22,5% par rapport à 2.172 k€ en 2014), en raison de l'augmentation de l'activité des franchises filiales à laquelle le chiffre d'affaires de POULAILLON SA est directement corrélé,
- L'excédent brut d'exploitation atteint 451 k€ (+280% par rapport à 118 k€ en 2014), en raison notamment de la maîtrise des frais de personnel,
- Le résultat courant atteint 673 k€ (+21,5% par rapport à 554 k€ en 2014),
- Le résultat net est un bénéfice qui s'élève à 406 k€ (+13,3% par rapport à 358 k€ en 2014) après 190 k€ d'impôt sur les sociétés (-20,7%).

5.1.3. RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

COMPTES SOCIAUX

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et des annexes tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 405.836 €

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 405.836 €

A la réserve légale 90.630 €

Solde 315.206 €

Pour un montant de 150.000 € au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 600.000 € et pour un montant de 165.206 € au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 390.591 €.

EN COMPTES CONSOLIDES

Nous soumettons à votre approbation les comptes consolidés qui font ressortir un bénéfice 574 600 € et vous proposons d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice en autres réserves.

5.1.4. TABLEAU DES RESULTATS DES EXERCICES PRECEDENTS

Voir annexe ci-jointe.

5.1.5. COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES ET DES FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 56 k€ et qui ont réduit à dur concurrence le déficit reportable découlant du périmètre de l'intégration fiscale, montant décomposé comme suit :

- . Amendes et pénalités 3 k€,
- . Leasing non déductibles 42 k€,
- . TVTS Payée 11k€,

5.1.6. DIVIDENDES VERSES ET AVOIR FISCAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

5.2. COMPTES CONSOLIDES

5.2.1. BILAN

L'actif de la société s'élève à 43.184 k€ au 30 septembre 2015 à comparer à 32.501 k€ au 30 septembre 2014 (+32,9%). Cette augmentation de 10,6 M€ s'explique :

- à hauteur de 9,1 M€ par l'augmentation de l'actif immobilisé net qui reflète :
 - o l'écart d'acquisition supplémentaire de résultant de l'apport des parts AU MOULIN POULAILLON s'élevant à 3.775 k€ au moment de l'apport le 15 juillet 2015,
 - o le niveau d'investissement du groupe au titre de l'exercice pour 8,1 M€, sur l'ensemble des activités, dont notamment industrie, réseau de magasin et la nouvelle activité de l'eau,
 - o Une dotation aux amortissements des immobilisations de 2.8 M€,
- à hauteur de 1,5 M€ par l'augmentation des stocks et des créances clients, la trésorerie à l'actif restant stable à 1,6 M€.

Au 30 septembre 2015, les capitaux propres s'élèvent à 12.000 k€ en part du Groupe (12.210 k€ avec les intérêts minoritaires) en incluant :

- le résultat part du Groupe de 574 k€,
- la prime d'émission de 5.589 k€ des parts de la filiale AU MOULIN POULAILLON,
- le capital augmenté qui s'élève à 3.906 k€ (+ 906 k€) après apport de 45% des parts AU MOULIN POULAILLON SARL et compensation de créance de prix de 43,7% des parts de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY en 0,7% du capital de POULAILLON SA,
- une subvention d'équipement pour 89 k€,
- et les réserves pour le solde.

Les dettes financières s'élèvent à 17.061 k€ (+3.326 k€ par rapport à 2014). L'endettement financier (net de trésorerie à l'actif) fait apparaître un ratio d'endettement sur fonds propres **totaux** de 126% au 30 septembre 2015, en nette amélioration par rapport au ratio de 164% au 30 septembre 2014.

L'évolution de l'endettement est la suivante :

En milliers d'euros	30/9/2015 12 mois	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Capitaux propres part du Groupe	12 000	5 167	4 523
Intérêts minoritaires	209	2 217	1 847
Capitaux propres totaux (I)	12 209	7 384	6 370
Dette financière à long terme (a)	12 791	11 327	10 873
dont part à moins d'un an	2 362	1 855	1 535
Dette financière à court terme (b)	4 270	2 408	2 180
dont factor	1 747	1 499	880
dont concours bancaires courants	1 990	583	670
dont Groupe et associés	533	326	630
Total Dette Financière (a + b) (II)	17 061	13 735	13 054
Trésorerie à l'actif (III)	1 622	1 628	1 344
Endettement net (II) – (III)	15 439	12 107	11 710
Ratio d'endettement net (II – III) / (I)	126%	164%	184%

5.2.2. COMPTE DE RESULTAT

Le tableau présente l'évolution des principaux soldes de gestion au cours des trois derniers exercices :

En milliers d'euros	30/9/2015 12 mois	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Chiffre d'affaires	53 941	45 530	39 094
Evolution	+18,5%	+ 16,5%	+ 10,7%
Excédent Brut d'Exploitation (Ebitda)	5 310	4 018	2 568
% chiffre d'affaires	9,2%	8,8%	6,6%
Evolution 2015-2014	+32,1%		
Dotations aux amortissements	2 775	2 344	1 937
Résultat d'exploitation	2 535	1 675	630
% chiffre d'affaires	4,7%	3,7%	1,6%
Evolution 2015-2014	+51,4%		
Résultat financier	(-482)	(-439)	(-434)
% chiffre d'affaires	0,9%	1%	1,1%
Résultat courant avant IS	2 053	1 234	196
% chiffre d'affaires	3,8%	2,7%	0,5%
Evolution 2015-2014	+66,2%		
Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissement des survaleurs	1 613	982	423
% chiffre d'affaires	3%	2,2%	1,1%
Evolution 2015-2014	+64,2%		
Résultat net de l'ensemble consolidé après amortissement des survaleurs	586	870	313
dont Résultat net part du Groupe	575	458	55
% chiffre d'affaires	1%	1%	-
dont Résultat net part des minoritaires	11	412	258

Les charges de personnel sont maîtrisées. Elles s'élèvent à 20.326 k€ au 30 septembre 2015 et progressent de 9,9% par rapport à l'exercice précédent alors que le chiffre d'affaires a augmenté de 18,5%.

Les dotations aux amortissements sont en progression, traduisant un investissement industriel soutenu.

Les frais financiers s'élèvent à 484 k€ (+9,5% par rapport au 30 septembre 2014), le résultat financier intégrant des produits à hauteur de 2 k€ sur l'exercice (3 k€ en 2014).

Le résultat exceptionnel est négatif de 29 k€, (-16k€ en 2014).

5.2.3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 30 SEPTEMBRE 2015 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET SITUATION NETTE

Au 30 septembre 2015, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	FORME JURIDIQUE	% INTERETS	% CONTRÔLE	SITUATION NETTE
POULAILLON	SA	-	-	10 876 880
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	SA	99,9588	99,9588	1 793 522
AU MOULIN POULAILLON	SARL	99,9773	100,0000	6 245 167
DIJON DEVELOPPEMENT	SARL	100,0000	100,0000	182 576
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	SARL	100,0000	100,0000	11 816
FRED'S	SARL	100,0000	100,0000	21 421
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	43,7067	43,7067 *	378 699
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	100,0000	100,0000	6 315
LES MIRABELLES 2	SCI	99,9000	99,9000	30 490
POULAILLON CONSTRUCTION	SCI	99,9998	100,0000	10 000
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	99,9998	100,0000	10 000
VELLE	SCI	99,9000	99,9000	10 000

* Droit de vote double

Ces entreprises sont consolidées par intégration globale au sein de la consolidante, POULAILLON SA.

5.2.4. DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

ECHEANCE EN K€	DETTE FOURNISSEURS AU	
	30/09/2015	30/09/2014
PAIEMENT A MOINS DE 30 JOURS	4 477	2 083
PAIEMENT A MOINS DE 45 JOURS	395	1 092
PAIEMENT A MOINS DE 60 JOURS	524	549
PAIEMENT A MOINS DE 75 JOURS	418	573
PAIEMENT A MOINS DE 90 JOURS	446	263
PAIEMENT A PLUS DE 90 JOURS	1 095	631
TOTAL	7 355	5 191

ECHEANCE EN K€	CREANCE CLIENTS AU	
	30/09/2015	30/09/2014
PAIEMENT A MOINS DE 30 JOURS	2 935	1 603
PAIEMENT A MOINS DE 45 JOURS	- 87	462
PAIEMENT A MOINS DE 60 JOURS	- 188	119
PAIEMENT A MOINS DE 75 JOURS	5	169
PAIEMENT A MOINS DE 90 JOURS	38	31
PAIEMENT A PLUS DE 90 JOURS	266	175
TOTAL	2 969	2 559

5.2.5. CAPITAUX PROPRES, CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT NET

INFORMATION SECTORIELLE

Exercice clos au 30 septembre 2015		SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		32 880 987	28 049 512	80 581	- 7 069 795	53 941 285
Dont ventes externes		32 880 987	20 979 717			
Dont ventes inter secteurs		-	7 069 795			
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 243 398	291 534	-	-	2 534 932
ACTIFS	TOTAL	17 822 333	20 475 576	4 886 964	-	43 184 873
DETTES AU PASSIF	TOTAL	10 369 330	18 069 089	2 536 694	-	30 975 112
Effectifs équivalents temps plein		305	225	27	-	557

INFORMATION SECTORIELLE

Exercice clos au 30 septembre 2014		SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		28 969 837	23 012 424	-	- 6 452 457	45 529 804
Dont ventes externes		28 969 837	16 559 967			
Dont ventes inter secteurs		-	6 452 457			
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 817 101	- 142 512	-	-	1 674 589
ACTIFS	TOTAL	11 869 510	17 356 284	3 275 228	-	32 501 021
DETTES AU PASSIF	TOTAL	6 081 559	15 681 834	3 353 400	-	25 116 793
Effectifs équivalents temps plein		270	210	24	-	504

6. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'exercice a permis d'enregistrer des progrès marquants en termes de progression de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Le démarrage de l'activité d'eau minérale va mobiliser des ressources humaines et financières.

7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe continue de porter son effort d'innovation pour enrichir ses gammes avec de nouvelles recettes en veillant à leur qualité gustative et nutritionnelles dans un contexte de sécurité alimentaire auquel contribuent notamment les équipes Achats et Qualité.

8. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

POULAILLON est entré avec succès sur le marché Alternext le 27 novembre 2015 en levant 6.144.576 € par émission de 1.204.219 actions nouvelles par offre au public de titres financiers souscrits à hauteur de 47% par les investisseurs individuels. Cette opération permet de renforcer les capitaux propres de votre société. Si l'opération avait été comptabilisée au 30 septembre 2015, le ratio d'endettement aurait été ramené à 54% alors qu'il affiche 126% à cette date.

Le Groupe poursuit son développement en Boulangerie et en restauration rapide. Il confirme ses projets d'ouverture de nouveaux points de vente et de développement de sa clientèle professionnelle.

Depuis le 30 septembre 2015 ont été ouverts de nouveaux points de vente :

Le 30.10.2015 – LYON PART DIEU – Atelier de cuisson Moricette

Le 27.11.2015 – BEAUVAIS – Franchise Atelier de cuisson Poulailon

Le 08.01.2016 – NANCY TOMBLAINE – Atelier de cuisson Poulailon

Il est prévu d'ouvrir quatre à six points de vente supplémentaires dans le courant de l'exercice, plusieurs projets supplémentaires d'ouvertures et de rénovations de sites existants étant en préparation. Rappelons qu'une rénovation de site génère un chiffre d'affaires supérieur après ré ouverture.

Le site de Velleminfroy, lieudit Château Grenouille, sur lequel sera mise en bouteille l'eau minérale qui constitue un nouvel axe de croissance du Groupe, sera opérationnel dès obtention de l'autorisation d'exploiter.

9. FACTEURS DE RISQUES

9.1. Risques portant plus particulièrement sur POULAILLON SA

9.1.1. Risque Actions

POULAILLON n'a pas procédé à des investissements en actions hormis celles figurant en quantité non significative dans le contrat de liquidité confié à un Prestataire de Services d'Investissement.

9.1.2. Risque de taux d'intérêts

La société n'a pas d'endettement significatif externe, hormis une ligne de concours bancaires courants utilisée à hauteur de 501 k€ au 30 septembre 2015.

9.1.3. Risque de change

La Société n'est pas soumise au risque de change compte tenu de son activité encore peu significative à l'international, à l'achat ou à la vente.

9.2. Risques portant plus particulièrement sur le Groupe

9.2.1. Provisions pour risques et charges

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES EN K€	AU 30/09/2014	DOTATIONS	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	AU 30/09/2015
LITIGES SOCIAUX	211 191	38 778	-	190 575	59 394
ENGAGEMENTS DE RETRAITE	219 036	159 435	-		378 471
BRETZELS D'OR - MEDAILLES DU TRAVAIL	22 802	4 049	-		26 851
CARTES DE FIDELITES	45 367	12 965	-		58 332
ECART D'ACQUISITION SDV	-	834	155		679
LITIGES COMMERCIAUX	-	35 522	-		35 522
TOTAL	498 396	251 583	155	190 575	559 249

9.2.2. Provisions pour litiges

Voir tableau ci-dessus.

10. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

10.1. Le total de bilan ou de chiffre d'affaires de POULAILLON étant inférieur à 100 M€, nous n'avons pas à mentionner les informations visées à l'Article R 225-105-1 I et II.

10.2. Question environnementale :

Il est rappelé que :

a) Le Groupe a pris les initiatives suivantes :

- Mise en place d'un suivi de consommation d'énergie EDF/GDF aux fins de réaliser des économies d'électricité, de gaz, et d'eau.
- Formation des personnels en économies d'énergie. Cette mise en place peut, si le Groupe décidait de suivre cette voie, permettre de commencer un processus de certification ISO 50 001.
- Optimisation de la consommation d'énergie des unités de froid (froids positifs et négatifs) en fonction des tarifs tout en maintenant la disponibilité nécessaire des installations. Des systèmes de récupération d'énergie ont été mis en place dès la construction du bâtiment.
- Utilisation de gaz réfrigérants sans risques pour les aliments (CO2) avec une empreinte carbone réduite au minimum de 1 pour 1 à comparer à des empreintes carbonées de produits réfrigérants classiques pouvant atteindre plus de 1.300 pour 1.
- Rapatriement à venir à Wittelsheim, dans une chambre froide de 1.000 m² au sol, des palettes actuellement stockées sur une unité logistique actuellement près de Strasbourg, ce qui permettra des économies. La capacité de stockage de la chambre froide est de 2.304 palettes, à comparer à 1.500 palettes actuellement stockées à Strasbourg, et sera opérationnelle fin octobre. Elle permettra des économies de carburant et de prestations logistiques significatives et d'accompagner le développement de l'entreprise.

b) En termes de gestion des déchets, ceux-ci sont triés constamment sur les sites selon leur nature (carton, plastique, organique).

- Les déchets alimentaires sont depuis 2009 portés en unité de méthanisation dans la région de Colmar.
- Les déchets spécifiques de type cartouches d'encre sont portés dans des filières spécifiques.
- Les effluents d'eau sont des eaux de lavage d'installations traitées en bacs de décantation qui séparent la graisse, les féculents, avant d'être transportées dans le réseau collectif. La teneur en détergents et désinfectants de ces effluents est maîtrisée, ne touche aucune nappe phréatique, et ne nuit pas à l'environnement.

c) Autorisations administratives et contrôles :

Le site de Wittelsheim est une installation classée soumise à un régime de déclaration et non d'autorisation, le Groupe transformant des quantités de matières premières végétales et animales inférieures aux seuils au-delà desquels une autorisation est nécessaire.

Le site est contrôlé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL qui enregistre les déclarations d'installation.

Le site de Saint-Loup-sur-Semouse n'est pas soumis à déclaration. Les personnels de productions manient des équipements légers de garnissage, de réfrigération et de surgélation des produits.

d) Normes

Le site de Wittelsheim a été conçu, dans le choix des matériaux, par sa disposition, ses infrastructures et ses aménagements, sa facilité de nettoyage des installations et d'entretien des locaux, pour une démarche IFS qui va être engagée sur le volet production.

e) Immobilier de Wittelsheim

L'ensemble immobilier édifié sur un terrain de 2 hectares et 12 ares en zone d'activité économique à Wittelsheim est situé dans une zone couverte par un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPRn).

10.3. Risque environnementaux :

L'activité du Groupe ne l'expose pas particulièrement à des risques majeurs de nature environnementale.

Il existe toutefois des risques d'incendie et d'explosion de silos sur le site de Wittelsheim.

Pour réduire ces risques, ce site compte 3 silos à farine en textile équipés d'évents de suppression qui limitent considérablement les risques d'explosion et leur impact potentiel.

Des surveillances permanentes sur sites et des vérifications techniques sur chaque emplacement de production et de vente sont également organisées pour réduire les risques d'incendies.

L'existence d'installations de chaîne du froid (réfrigération, surgélation) peut par ailleurs favoriser l'apparition de légionellose. Le site de production de Wittelsheim a cependant été conçu pour limiter ces risques.

Le site de Wittelsheim est soumis à déclaration dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'emplacement de ce site n'est pas situé en zone inondable ni particulièrement exposé à des catastrophes naturelles.

Le Groupe veille au retraitement de ses eaux usées et au recyclage de ses déchets et notamment d'emballages.

11. LISTE DES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Respect des règles de parité

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous informons du respect par les mandataires sociaux des règles applicables au respect de la parité homme / femme, le Conseil d'Administration étant composé de deux hommes et de deux femmes, comme suit :

Monsieur Paul POULAILLON,
Madame Marie-France POULAILLON,
Monsieur Fabien POULAILLON,
Madame Magali POULAILLON.

Administration de la société

Président

Monsieur Paul POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Président Directeur Général de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérant de SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
Représente POULAILLON SA Président de EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS
Gérant de SCI LA SOURCE (hors groupe)
Gérant de SCI 176 (hors groupe à la date d'arrêté - devenue ANDELNANS CONSTRUCTION)
Gérant de SCI LES MIRABELLES 2
Gérant de SCI VELLE
Gérant de LES JARDINS DU PRE DES SAULES SCCV (hors groupe)

Directeur Général

Monsieur Fabien POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Directeur Général Délégué de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérant de JULEO EVATOM SCI (hors groupe)

Directeur Général Délégué

Madame Magali POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Administrateur de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérante de AU MOULIN POULAILLON SARL
Gérante de DIJON DEVELOPPEMENT SARL
Gérante de TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL
Gérante de FRED'S SARL
Gérante de SCI POULAILLON CONSTRUCTION
Gérante de SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION

Directeur Général Délégué

Madame Marie-France POULAILLON, jusqu'à courant 2021, Administrateur de POULAILLON SA

Directeur Général Délégué de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA
Gérante de SCI LA SOURCE (hors groupe)
Gérante de SCI 176 (hors groupe à la date d'arrêté - devenue ANDELNANS CONSTRUCTION)

Premiers Commissaires aux Comptes

Titulaire	Monsieur Jean FOLTZER, nommé jusqu'au 30 septembre 2018
Suppléant	La société AUDITEX, nommée jusqu'au 30 septembre 2018

Seconds Commissaires aux Comptes

Titulaire	La société FIBA SATFC, jusqu'au 30 septembre 2021
Suppléant	La société FIBA SAS, jusqu'au 30 septembre 2021

12. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

12.1. Composition du capital au 30 septembre 2015

	Capital		Droits de vote			
	Nombre	%	Affectation des résultats		Autres	
			Nombre	%	Nombre	%
Monsieur Paul POULAILLON	1 219 520	31,22%	2 119 220	30,89%	28 220	0,41%
Madame Marie-France POULAILLON	1 203 720	30,81%	2 102 220	30,44%	13 620	0,20%
Monsieur Fabien POULAILLON	734 190	18,80%	1 335 090	19,33%	3 424 890	49,59%
Madame Magali POULAILLON	748 830	19,17%	1 349 730	19,54%	3 439 530	49,80%
Fondateurs et dirigeants	3 906 260	100,00%	6 906 260	100,00%	6 906 260	100,00%
Monsieur Gilles NESCI	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Madame Sandra POULAILLON	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Monsieur Lionel MARCHAND	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Monsieur Thierry MYSLIWIEC	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Total	3 906 300	100%	6 906 300	100%	6 906 300	100%

Droits de vote exerçables en Assemblée générale. *L'article 15 des statuts, dispose que « Le droit de vote est attaché aux actions démembrées au nu-proprétaire pour toutes les décisions collectives ordinaires et extraordinaires, à l'exception des décisions concernant l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier ».*

Depuis la cotation des actions de la Société depuis le 27 novembre 2015 sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, les actionnaires fondateurs et dirigeants de la Société bénéficieront d'un droit de vote double pour toute action détenue sous la forme nominative pendant une période ininterrompue d'au moins deux ans.

Il est précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative antérieure à la date de l'AGE instituant ce droit de vote double est prise en compte de sorte que pendant une période de deux ans après la première cotation des actions de la Société sur Alternext, seuls les membres de la famille Poulaillon pourront bénéficier de ces droits de vote double en assemblée générale.

Engagements de conservation des membres fondateurs et dirigeants de la Société représentant quasiment 100% du capital de la Société à la date de clôture de l'exercice (pacte Dutreil)

Les membres fondateurs et dirigeants (détenant collectivement quasiment 100% du capital de la Société avant l'opération) se sont chacun engagés à ne pas céder de titre avant le 20 juin 2018. L'engagement de conservation portera sur 100% des actions de la Société ou les valeurs mobilières qu'ils détiennent, ceci jusqu'au 20 juin 2018, terme de l'engagement lié au pacte Dutreil.

12.2. Composition du capital au 30 novembre 2015 après première cotation sur Alternext

Il résulte, de l'augmentation de capital réalisée par offre publique le 27 novembre 2015, l'émission de 1.204.819 actions nouvelles au prix de 5,10 € par action, chacune de nominal 1€ assorti d'une prime d'émission de 4,10 €.

Le nombre d'actions composant le capital de votre société évolue ainsi :

Nombre d'actions au 30 septembre 2015 ;	3.906.300
Nombre d'actions nouvelles émises en offre publique le 27 novembre 2015 :	1.204.819
Nombre d'actions après émission d'actions nouvelles :	5.111.119

12.3. Participation des salariés au capital de l'entreprise

Trois salariés détiennent 30 actions au 30 septembre 2015 sur un total de 3.906.300 actions à la clôture.

13. REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX DES MANDATAIRES SOCIAUX

NOM / FONCTION	EXERCICE	REMUNERATION FIXE	REMUNERATION VARIABLE	JETONS DE PRESENCE	AVANTAGE EN NATURE	REGIME COMPLEMENTAIRE DE RETRAITE	TOTAL
Paul POULAILLON PRESIDENT	2014/2015	4 000	-	-	-	-	4 000
Marie-France POULAILLON DIRECTEUR GENERAL DELEGUE	2014/2015	59 051	-	-	-	-	59 051
Fabien POULAILLON DIRECTEUR GENERAL	2014/2015	97 850	-	-	-	-	97 850
Magali POULAILLON DIRECTEUR GENERAL DELEGUE	2014/2015	97 850	-	-	-	-	97 850
	TOTAL	258 751	-	-	-	-	258 751

14. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Ces conventions sont décrites dans le « Rapport Spécial du Conseil d'Administration ».

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

15. AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a réexaminé, lors de sa réunion du 28 septembre 2015, l'ensemble des cautions, avals et autres garanties du groupe vis-à-vis des tiers.

Les sociétés du Groupe POULAILLON sont engagées à hauteur de 8 072 k€ sur les dettes financières à long terme consolidées dont l'encours au 30 septembre 2015 est de 12.822 k€.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Wittelsheim
Le 27 janvier 2016
Le Conseil d'Administration

ANNEXE

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Code de Commerce – Article R 225-102

	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 906 300
Nombre d'actions ordinaires existantes	300 000	300 000	300 000	300 000	3 906 300
Nombre d'actions à dividendes prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par convention d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 428 000	1 790 000	1 873 987	2 171 780	2 660 689
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	133 001	239 848	430 944	588 673	670 891
Impôts sur les bénéfices	48 411	86 197	173 365	157 195	189 731
Participations des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	32 901	22 895
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80 663	146 644	245 990	358 292	405 836
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,28	0,51	0,86	1,33	0,12
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,27	0,49	0,82	1,19	0,10
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	21	21	24	27
Montant de la masse salariale de l'exercice	602 931	760 309	867 951	1 003 525	1 044 982
Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux de l'exercice	279 369	363 996	384 659	446 909	454 866

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS

SYNTHESE DE LEUR UTILISATION AU 30 SEPTEMBRE 2015

Code de Commerce - Article L 225-100 alinéa 7

OBJET DE LA RESOLUTION	SOURCE	DUREE ET EXPIRATION DE L'AUTORISATION	MONTANT MAXIMUM POUVANT ETRE EMIS	UTILISATION DE L'AUTORISATION EXERCICE 2014/2015
Emission sans droit préférentiel de souscription Augmentation de capital par voie d'offre au public, par émission sans droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital	AGE du 27/07/2015 18ème résolution	26 mois (août 2017)	Montant nominal 3 906 300 euros maximum Limité aux souscriptions recueillies	-
Emission avec ou sans droit préférentiel de souscription Augmentation du nombre de titres à émettre, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	AGE du 27/07/2015 24ème résolution	30 jours de la souscription initiale	15 % de l'émission initiale au même prix	-